

**PRIX ET QUALITE  
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS :  
RAPPORT ANNUEL 2008**

-----

**1<sup>ère</sup> partie : Présentation de la Ville de Poissy et de ses compétences en matière de gestion des déchets**

**I.1. La Ville de Poissy a compétence pour la collecte des déchets**

**I.2. Le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains (SIDRU) a compétence pour le traitement des déchets**

**I.3. Synthèse**

**I.3.1 Données générales**

**I.3.2 Répartition des compétences**

**2<sup>ème</sup> partie : Organisation générale du service de gestion des déchets**

**II.1. Les indicateurs techniques de la collecte des déchets**

**II.1.1 Caractéristiques des opérations de collecte**

**II.1.2 Tonnage des flux de déchets collectés**

**II.1.3 Localisation et capacités des installations de traitement des déchets collectés dans le cadre du service public**

**II.1.4 Caractéristiques de la déchetterie intercommunale**

**II.1.5 Flux de déchets collectés dans le cadre du service public**

**II.1.6 Mode de traitement des déchets collectés dans le cadre du service public et valorisations réalisées**

**II.1.7 Performances de tri des emballages et des journaux-magazines collectés dans le cadre du service public**

**II.1.8 Évolution des tonnages collectés dans le cadre du service public**

**II.1.9 Faits marquants de l'année 2008**

## **II.2. Les indicateurs financiers de la collecte des déchets**

### **II.2.1 Les prestations rémunérées à des entreprises sous contrat en 2008**

II.2.1.1 Les opérateurs de la collecte et du traitement des déchets provenant des ménages

II.2.1.2 Les opérateurs de la collecte et du traitement des déchets ne provenant pas des ménages

### **II.2.2 Les indicateurs économiques en 2008**

## **3<sup>ème</sup> partie : Mesures et prévention**

### **III.1 Prévenir les effets préjudiciables à la santé et à l'environnement**

### **III.2 Prévenir la production des déchets**

### **III.3 Satisfaction des administrés**

## **4<sup>ème</sup> partie : Tableau de bord de synthèse 2008**

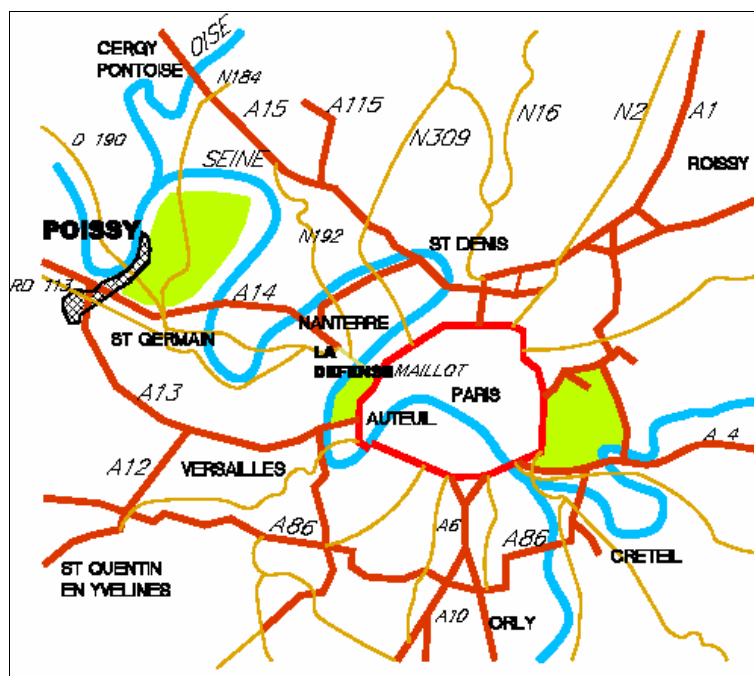
# 1<sup>ère</sup> partie : Présentation de la Ville de Poissy et de ses compétences en matière de gestion des déchets

## I.1. La Ville de Poissy a compétence pour la collecte des déchets

La Ville de Poissy exerce la compétence de collecte de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés : ordures ménagères résiduelles, déchets d'activités commerciales assimilées aux ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables, verre, encombrants, déchets végétaux, déchets toxiques des ménages, déchets d'activités de soins à risques infectieux.

En marge, la Ville exerce également une compétence de traitement spécifique à certains déchets : les déchets végétaux, les déchets toxiques des ménages et les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). L'exercice de cette compétence est lié à l'existence d'une végéterie communale depuis 1996, dédiée principalement au compostage des déchets végétaux des services communaux et au développement de services à la population mêlant étroitement collecte et traitement pour les toxiques et les DASRI.

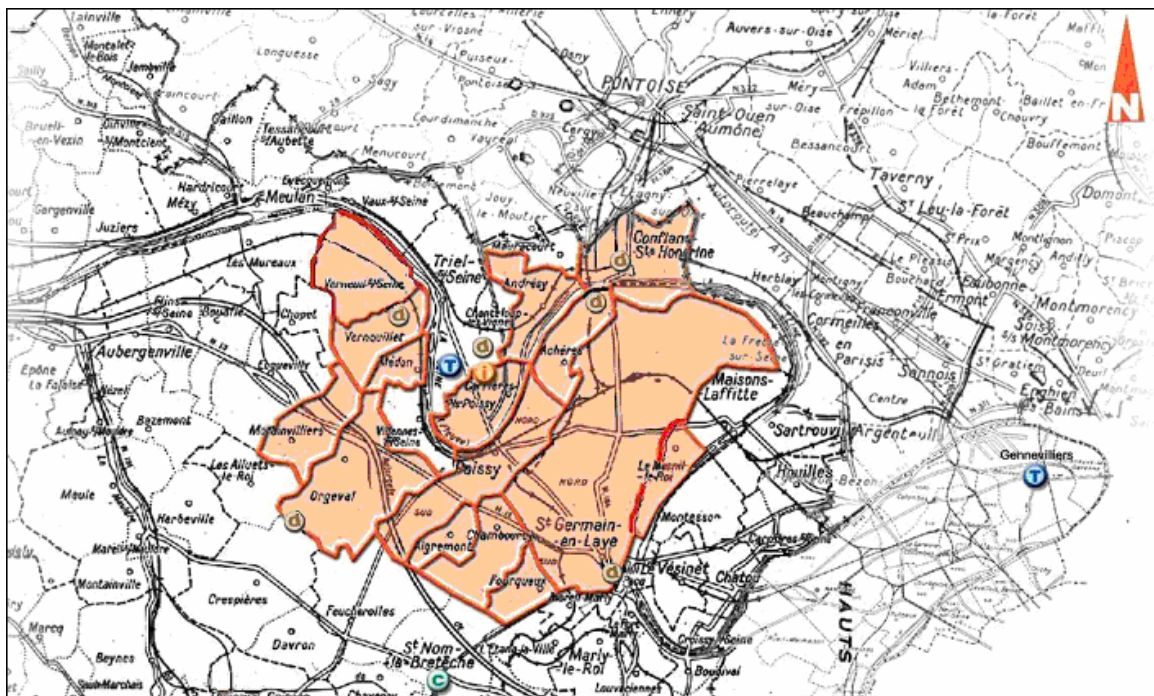
La Ville de Poissy a mis en place la collecte sélective, en porte-à-porte, des emballages ménagers et du verre à partir de 1999. En 2008, les collectes en porte-à-porte couvrent 100% des habitants de la commune.



## I.2. Le Syndicat Intercommunal de Destruction des Résidus Urbains (SIDRU) a compétence pour le traitement des déchets

La Ville de Poissy est adhérente au Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains (SIDRU) depuis 1983, date de sa création.

Il regroupe 15 communes dont 3 sont réunies au sein de la Communauté de Communes des 2 Rives de la Seine : Achères, Aigremont, Andrézy (CC des 2 Rives de Seine), Carrières-sous-Poissy (CC des 2 Rives de Seine), Chambourcy, Conflans-Sainte-Honorine, Fourqueux, Mesnil-le-Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Verneuil-sur-Seine (CC des 2 Rives de Seine) et Vernouillet.



En décembre 1998, le syndicat a acquis la compétence traitement par valorisation énergétique des ordures ménagères. La délibération du Conseil Syndical du 24 juin 2002 a permis, à partir de cette date, le transfert au SIDRU, par les communes adhérentes, de la totalité de leur compétence traitement. Le SIDRU assure donc le traitement des ordures ménagères résiduelles, des emballages recyclables, du verre, des encombrants et des déchets végétaux (hors Poissy).

### I.3. Synthèse

#### I.3.1 Données générales

La Ville de Poissy comptait en 2006, selon les données INSEE, 36 230 habitants. Les Pisciacais représentent 17,01% de la population du SIDRU. La part d'habitat collectif est importante puisqu'elle concerne 82% des logements de la ville.

	<i>Population (INSEE 2006)</i>	<i>Population Poissy / Population SIDRU</i>	<i>% habitat collectif</i>
<i>Ville de Poissy</i>	36 230	17,01%	82%
<i>SIDRU</i>	212 946 (15 communes)		42%

### I.3.2 Répartition des compétences

En fonction des déchets et des opérations réalisées, les compétences entre la Ville de Poissy et le SIDRU sont réparties :

	<i>Ordures ménagères résiduelles</i>		<i>Emballages recyclables</i>		<i>Journaux/magazines</i>		<i>Verre</i>		<i>Déchets encombrants</i>	<i>Déchets végétaux</i>	<i>Déchets toxiques des ménages</i>	<i>Déchets d'activités de soins à risques infectieux</i>	<i>Déchets déposés en déchetterie</i>	<i>Déchets d'activités commerciales</i>	
<b>Organisation</b>	PAP	PAP	PAP	AV	PAP	AV	PAP	PAP	PAP	AV	AV	AV	AV	PAP	
<b>Collecte</b>	[Blue box]														
<b>Traitement</b>	[Yellow box]		[Yellow box]		[Yellow box]		[Yellow box]		[Blue box]		[Blue box]		[Blue box]		[Yellow box]

PAP : porte-à-porte  
 AV : apport volontaire

- opérations réalisées par la Ville de Poissy
- opérations réalisées par le SIDRU



## 2<sup>ème</sup> partie : Organisation générale du service de gestion des déchets

Durant l'année 2008, la Ville de Poissy, dans le cadre du SIDRU, a poursuivi une étude d'optimisation du service de collecte des déchets. Cette étude se réalise en deux temps. Une première phase a permis de dresser un état des lieux sur l'organisation du service public de collecte (sur les plans techniques et financiers). Une seconde phase dessinera les leviers d'actions crédibles et efficaces pour améliorer le service sur les plans organisationnels et/ou financiers. L'étude devrait être finalisée dans le courant de l'année 2009.

### II.1 Les Indicateurs Techniques de la collecte des déchets

#### II.1.1 Caractéristiques des opérations de collecte

La très grande majorité des déchets des ménages est collectée en porte-à-porte c'est-à-dire directement au seuil des habitations. Ce type de collecte concerne les ordures ménagères résiduelles (OMR), le tri sélectif (emballages/verre), les déchets végétaux (déchets de jardinage), les encombrants (mobilier cassés, électroménager, etc.).

Depuis janvier 2007, les collectes sont réalisées par des bennes roulant au Gaz Naturel pour Véhicules (OMR et tri sélectif) et au gasoil (végétaux et encombrants).

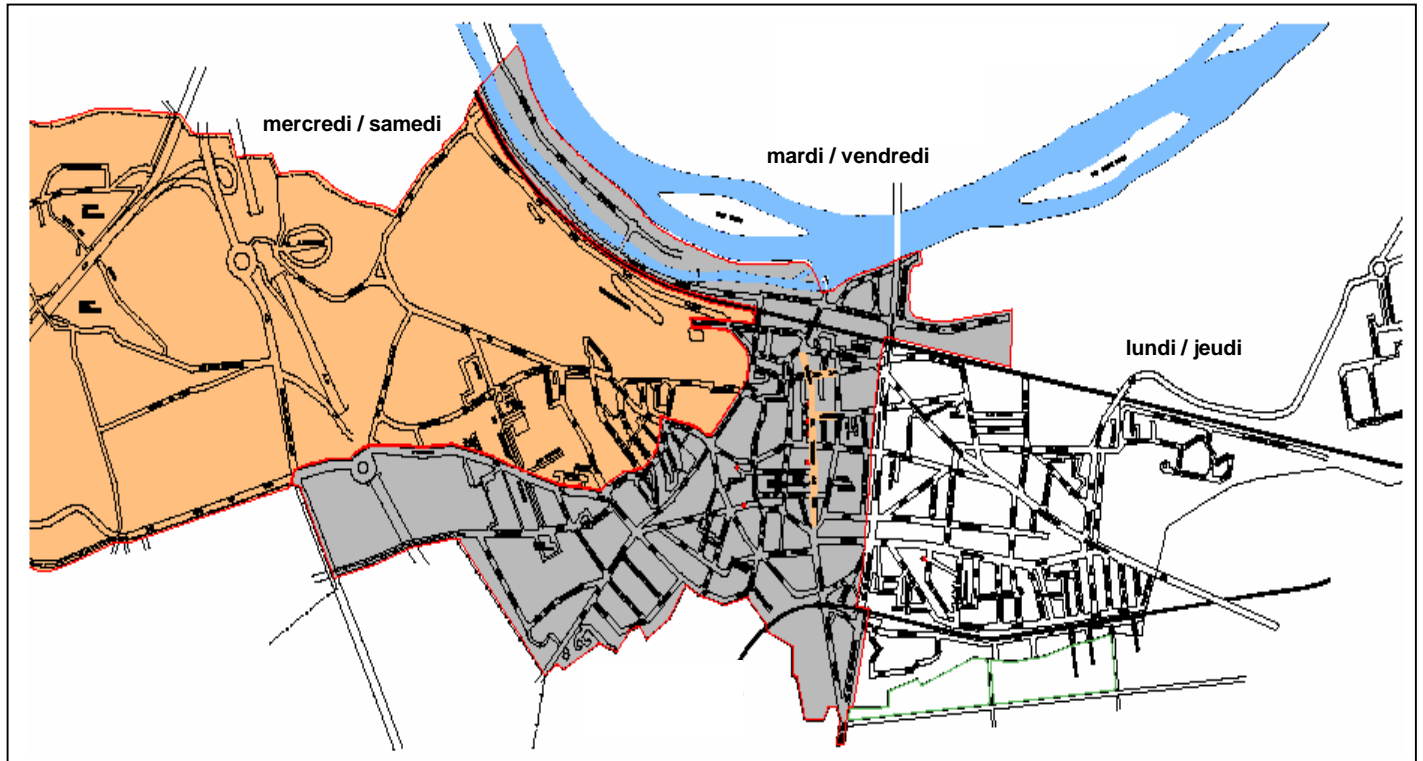
*Caractéristiques des collectes en porte-à-porte en 2007*

Collecte en porte-à-porte	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Nombre de secteurs de collecte	Moyens de collecte	Population desservie
<b>Ordures ménagères résiduelles</b>	Délégation : VEOLIA Propreté	C2	3	Bacs gris Couvercle grenat	100%
<b>Emballages journaux/ magazines à recycler</b>	Délégation : VEOLIA Propreté	C1	6	Bacs gris Couvercle bleu	100%
<b>Verre à recycler</b>	Délégation : VEOLIA Propreté	C1	6	Bacs gris Couvercle vert	100%
<b>Déchets végétaux</b>	Délégation : VEOLIA Propreté	C1 (de mars à novembre)	2	Bacs marron sacs en papier biodégradable	18% de l'habitat (pavillons)
<b>Encombrants</b>	Délégation : VEOLIA Propreté	12 fois / an	3	En tas sur la voie publique	100%

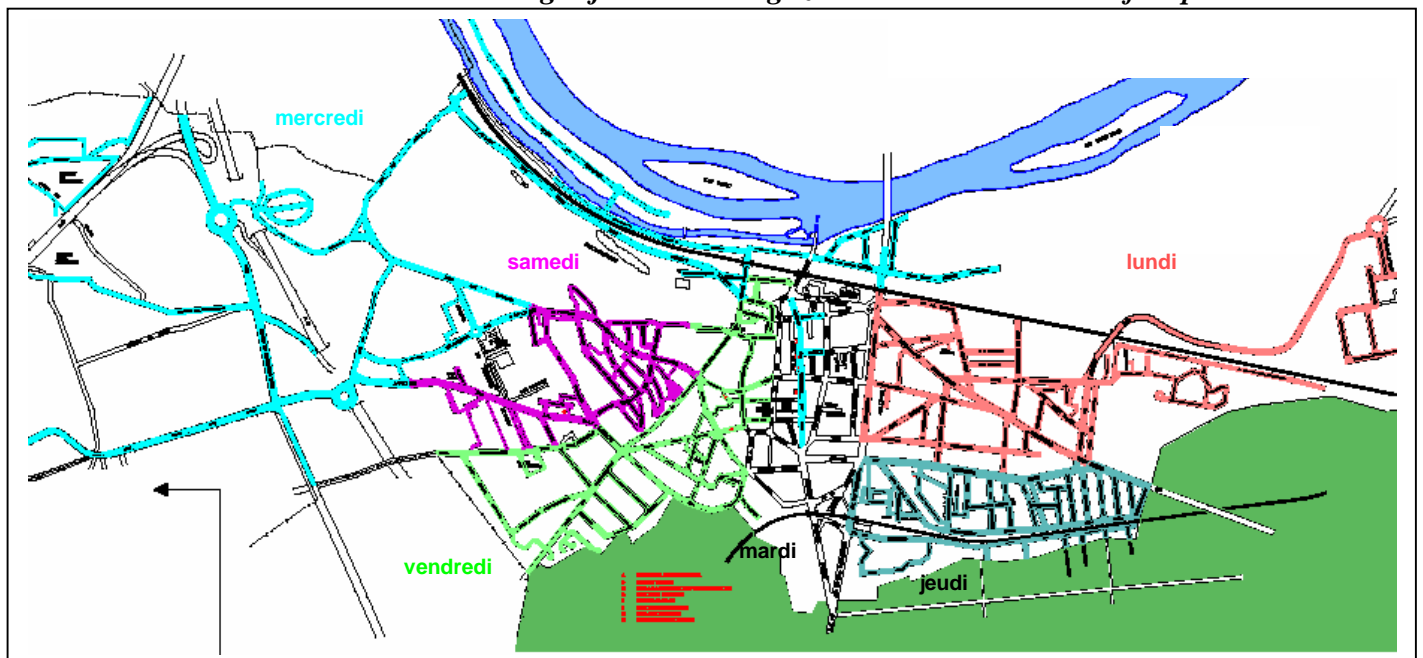
Cx = x collectes par semaine

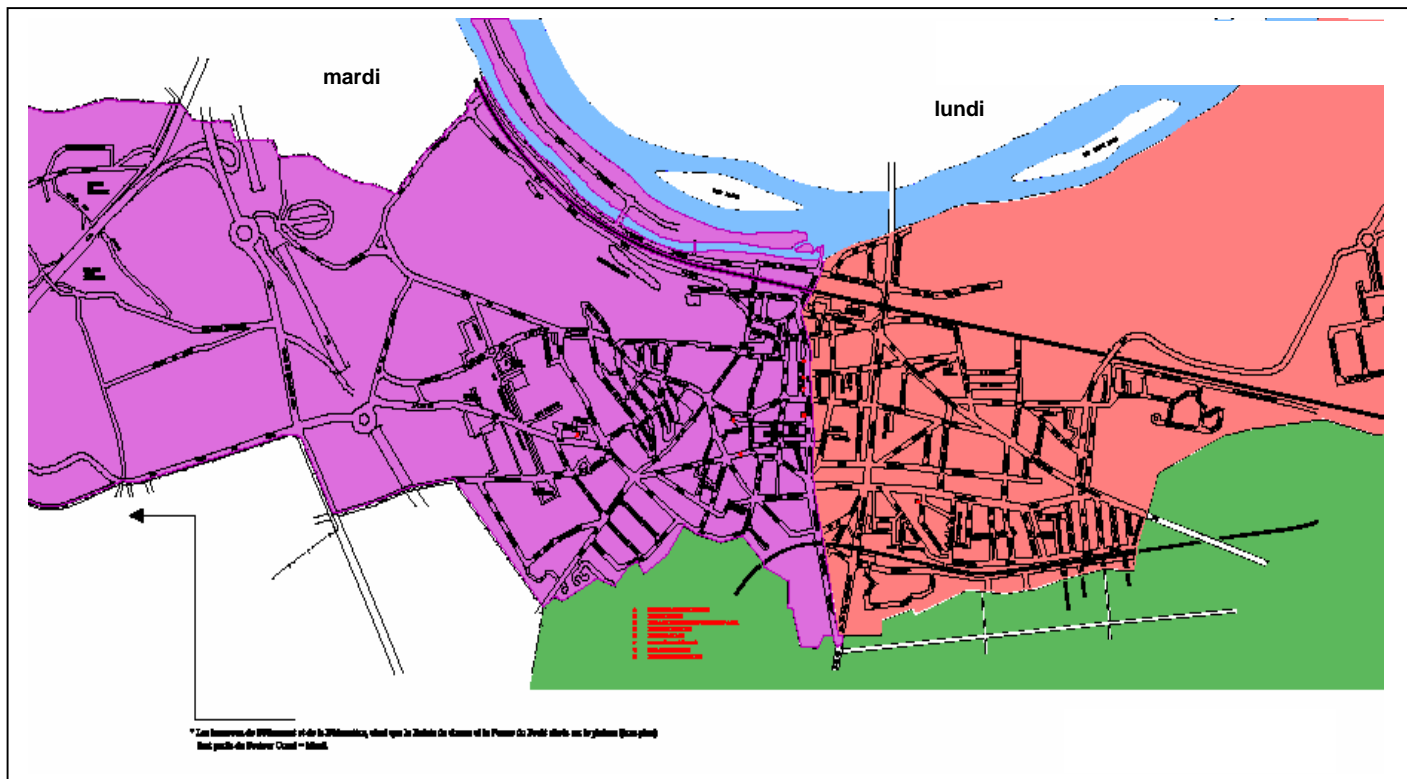
Pour faciliter les collectes en porte-à-porte, la ville est sectorisée :

*3 secteurs de collecte des ordures ménagères résiduelles collectés deux fois par semaine*



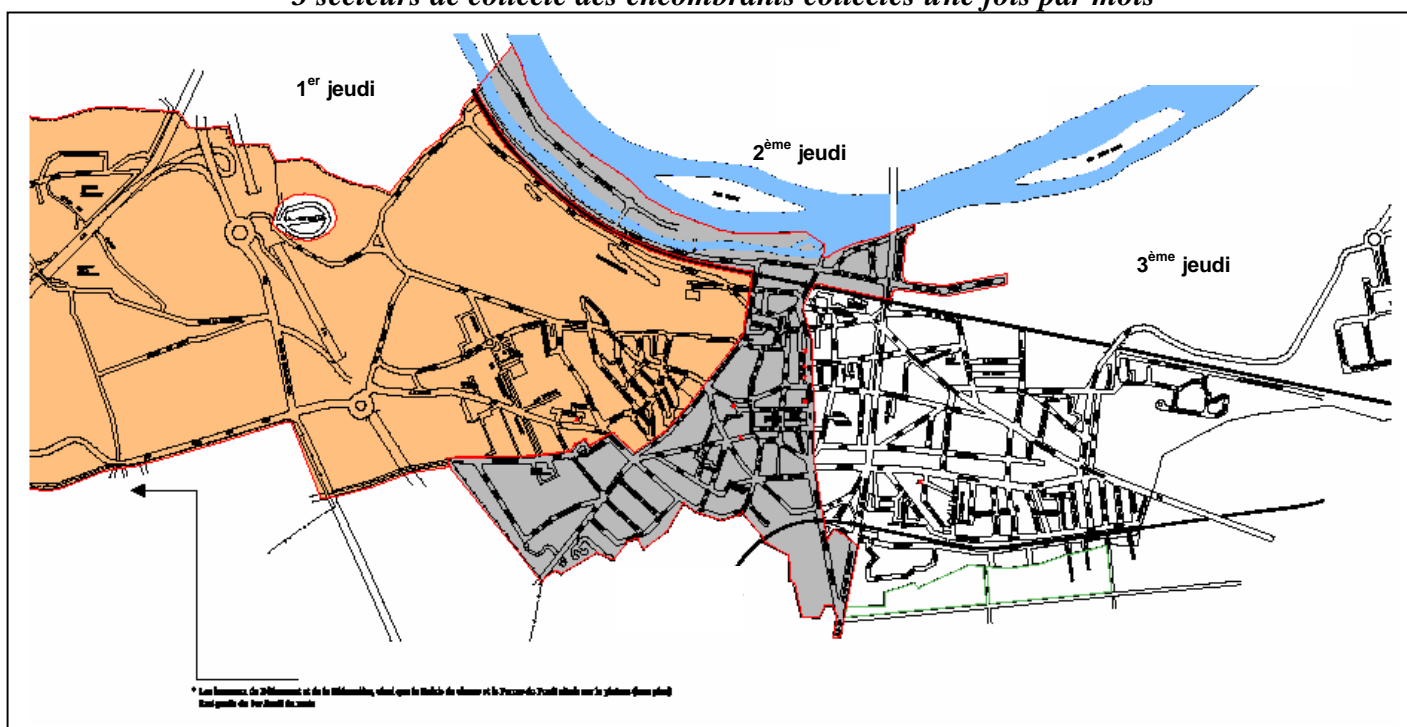
*6 secteurs de collecte des emballages/journaux-magazines/verre collectés une fois par semaine*





*2 secteurs de collecte des déchets végétaux collectés une fois par semaine, de mars à novembre*

*3 secteurs de collecte des encombrants collectés une fois par mois*



En complément de la collecte en porte-à-porte, la commune propose sur son territoire des points d'apports volontaires dédiés à certaines catégories de déchets. Des bornes permettent le regroupement du verre, du papier (journaux/magazines) et des huiles de vidange. Des corbeilles facilitent la récupération des piles usagées et une camionnette collecte, une fois par mois sur la place de la République, les déchets toxiques des ménages ou déchets ménagers spéciaux (DMS). Depuis mars 2005, les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) peuvent être déposés dans des conteneurs mis à disposition par la ville dans toutes les pharmacies de Poissy.

*Caractéristiques des points d'apport volontaire de la commune en 2008*

Collecte en apport volontaire	Mode de collecte	Mode de collecte	Densité
Verre	Délégation : VEOLIA Propreté	15 colonnes	1 colonne pour 2 415 hab.
Journaux / magazines	Délégation : VEOLIA Propreté	10 colonnes	1 colonne pour 3 623 hab.
Piles	Régie	2 corbeilles	-
Huiles Bidons	Délégation : SEVIA-SRRHU	3 colonnes	1 colonne pour 12 034 hab.
DMS	Délégation : TRIADIS	Camion	1 fois par mois (3ème mardi) sur la place de la République
DASRI	Délégation : SITA Ile-de- France	Conteneurs en pharmacie / sur appel	Les 16 pharmacies de Poissy

**II.1.2 Tonnage des flux de déchets collectés**

Lorsque l'on compare la production de déchets à Poissy avec les indicateurs yvelinois, franciliens et nationaux quelques remarques peuvent se dessiner.

Pour chaque catégorie de déchets, Poissy se situe systématiquement en dessous des ratios départementaux. La proportion d'emballages triés (au regard de la production totale de déchets ménagers) est légèrement inférieure à la moyenne des Yvelines. Le constat est le même pour la part des déchets déposés en déchetterie.

Par comparaison avec les ratios régionaux, il apparaît que la production de déchets par chaque Pisciacais est très inférieure à la production moyenne de déchets par un Francilien. La proportion d'emballages triés est supérieure à la moyenne d'Ile-de-France. Cependant, les Franciliens utilisent, en proportion, davantage les déchetteries que les Pisciacais.

Enfin, au regard des données nationales, il apparaît qu'un Français trie en moyenne une masse plus importante qu'un habitant de Poissy. Cela apparaît cependant très relatif au regard de la production totale de déchets par Français. Ainsi, en proportion, le tri est un peu plus important à Poissy qu'en moyenne sur l'ensemble du territoire Français.

**Tonnage des déchets collectés en 2008**

Déchets concernés		Tonnage collecté		Kg/ habitant/ an Poissy	Kg/ Habitant /an Yvelines <sup>1</sup>	Kg/ Habitant /an Île-de-France <sup>1</sup>	Kg/ habitant/ an France <sup>1</sup>	
Ordures ménagères résiduelles		10 200,92		281,56 (68,64%)	287,6 (59,50%)	335,3 (68,08%)	316 (53,20%)	
Emballages journaux/magazines porte-à-porte		1 176,4	1 213,714	33,50	55,76 (13,59%)	67,5 (13,96%)	55,9 (11,35%)	75 (12,63%)
journaux/magazines apport volontaire		37,314						
Verre	porte-à-porte	777,8	806,385	22,26				
	apport volontaire	28,585						
Biodéchets (déchets végétaux)		704,28		19,44 (4,74%)	35,8 (7,41%)	19,3 (4%)	18 (3,03%)	
Encombrants		847,8		23,40 (5,70%)	25 (5,17%)	27,5 (5,58%)	15 (2,52%)	
Apport en déchetterie		1 079,526		29,80 (7,26%)	67,5 (13,96%)	54,1 (10,98%)	170 (28,62%)	
Déchets ménagers spéciaux	Piles	1,556	8,242	0,227 (0,055%)	-	0,6	-	
	Huiles	2,187						
	Bidons	2,178						
	Mélange	1,647						
	DASRI	0,674						
<b>SOUS-TOTAL MENAGES</b>		<b>14 860,867</b>		<b>410,187 (100%)</b>	<b>483,4<sup>2</sup> (100%)</b>	<b>492,7 (100%)</b>	<b>594<sup>2</sup> (100%)</b>	
Déchets issus des marchés forains		223,7		6,17	-	-	-	
Déchets des services communaux	Encombrants	1 400,2	2 156,953	59,53	-	-	-	
	Végétaux	750						
	Toxiques	3,144						
	Huiles	1,458						
	Informatique	2,151						
<b>TOTAL</b>		<b>17 241,52</b>		<b>475,887</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

<sup>1</sup> Données 2007 ORDIF et ADEME

<sup>2</sup> Hors Déchets Ménagers Spéciaux

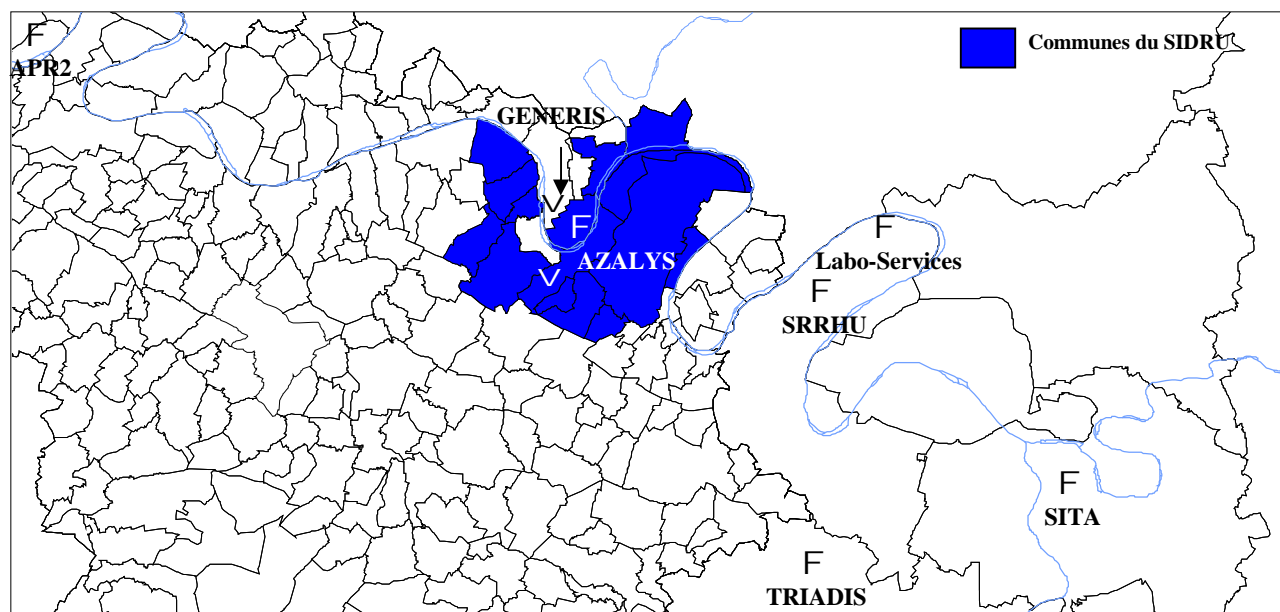
Synthèse des flux de déchets collectés et de leurs filières de traitement :

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Destination des déchets collectés	Destination des résidus du 1er traitement	Tonnages traités	Modes de traitement	Taux effectif de valorisation : <b>82,48%</b> (+0,35% sur 1 an)
OM résiduelles	Porte à porte	10200,92	UOM AZALYS	CSDU Guitrancourt	10000,9 200,02	Valorisation énergétique par incinération <b>60,02%</b>	
Déchets des marchés forains	Porte à porte	223,7	UOM AZALYS	CSDU Guitrancourt	219,31 4,39	(+0,34% sur 1 an)	
Emballages / Journaux	Porte à porte	1176,4	Centre de tri CYRENE	UOM AZALYS	128,51	Valorisation matière par recyclage <b>13,28%</b> (+0,49% sur 1 an)	
	Apport volontaire	37,314		CSDU Guitrancourt	2,57		
Verre	Porte à porte	777,8	Centre de tri CYRENE		806,39		
	Apport volontaire	28,585					
Carton	Déchetterie	16,75	Centre de tri de Porcheville		16,75		
Ferraille	Déchetterie	27,4	Guy Dauphin Environnement		27,4		
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Déchetterie	18,45	Ecologic		18,45		
Vêtements	Déchetterie	2,56	Le Relais		2,56		
Gravats	Déchetterie	425,87	CSDU de Breuil-en-Vexin		425,87		
Encombrants (tout venant)	Porte à porte	847,8	Centre de tri CYRENE	CSDU	103,82 743,98		
	Déchetterie	472,88	Centre de tri de Porcheville	CSDU	57,91 414,97	(-0,35% sur 1 an)	
Déchets communaux	Apport volontaire	2156,953	Centre de tri CYRENE	CSDU	1228,74 171,46	Valorisation par recyclage	
			APR2		2,151		
			Labo-services		3,144	Autres valorisation	
			Vegeterie municipale		750	Valorisation matière par compostage	
Déchets végétaux	Porte à porte	704,28	Vegeterie municipale		704,28	<b>9,03%</b>	
	Déchetterie	102,98	Vegeterie SEV Montesson		102,98	(-0,46% sur 1 an)	
Déchets dangereux	Apport volontaire	8,242	Labo-services		1,356	Autres valorisation <b>0,15%</b>	
			SRRHU		4,365		
			SITA		0,674		
			TRIADIS		1,55		
	Déchetterie	12,63	DI Services		0,297	(-0,02% sur 1 an)	
			Labo-services		10,86		
			SRRHU		1,77		
<b>Total</b>		<b>17241,5</b>			<b>17241,5</b>		

Il est à noter que les résidus issus de l'incinération et ne faisant l'objet d'aucune valorisation représentent 1,96% de la masse de déchets incinérés. Cette fraction part en enfouissement en centre de stockage de déchets ultimes de classe 1 (déchets dangereux). De même, 12,24% des encombrants font l'objet d'une valorisation matière. Le reste de ces déchets va en centre de stockage de déchets ultimes de classe 2 (déchets ménagers et assimilés).

## II.1.3 Localisation et capacité des installations de traitement des déchets collectés dans le cadre du service public

L'ensemble des installations de traitement des déchets produits par la Ville est situé dans les Yvelines ou en Ile-de-France.



Ces installations présentent les caractéristiques suivantes :

Type de déchets	Localisation de l'unité de traitement	Nature du traitement et des valorisations réalisées	Capacité annuelle de l'unité
<b>Ordures ménagères résiduelles</b>	Unité AZALYS à Carrières sous Poissy	Incinération avec valorisations énergétique et matière avec le recyclage des mâchefers	115 000 T
<b>Déchets issus des marchés</b>			
<b>Emballages recyclables et verre</b>	Unité de traitement GENERIS à Triel-sur-Seine	Valorisation matière par tri mécanique et manuel des emballages recyclables	18 000 T
<b>Encombrants ménagers</b>		Valorisation matière essentiellement par récupération des matériaux recyclables (bois et métaux).	18 000 T (Encombrants : 3 000 T)
<b>Déchets de voirie (1)</b>	Unité AZALYS à Carrières sous Poissy	Traitement des déchets par tri sur site par les administrés	4 000 T
<b>Déchets ménagers spéciaux</b>	Unités de traitement TRIADIS à Étampes	Valorisations matière et énergétique	13 000 T
<b>Déchets spéciaux du Centre Technique Municipal (2)</b>	Unité de traitement Labo-Services à Gennevilliers	Valorisations matière et énergétique	2 640 T
<b>Déchets électriques et électroniques</b>	Centre de traitement APR2 à Bonnières-sur-Seine Ecologic	Tri et démontage des déchets en vue de leur valorisation	-
<b>Huiles de vidange et bidons souillés</b>	Unités de traitement SEVIA-SRRHU à Asnières-sur-Seine	Régénération des huiles et valorisation énergétique	-
<b>Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)</b>	Unité CIE à Créteil	Incinération avec valorisation énergétique	225 000 T
<b>Déchets végétaux des ménages</b>	Végéterie communale (chemin des Flambertins)	Les déchets sont transformés en compost puis redistribués à la population sous forme de terreau ou utilisés sur les espaces verts municipaux.	1 500 T
<b>Déchets des espaces verts municipaux (3)</b>			

(1) déchets de nettoyage provenant du balayage des rues et des espaces publics, du contenu des corbeilles disposées sur les voies publiques, ainsi que des déchets issus des travaux de maintenance Voirie.

(2) peinture, néons, batteries, acides-bases, aérosols, accumulateurs.

(3) biodéchets issus de l'entretien ou l'exploitation de jardins et espaces verts publics (feuilles mortes, résidus d'élagage, de tailles de haies ou de tontes).

## II.1.4 Caractéristiques de la déchetterie intercommunale

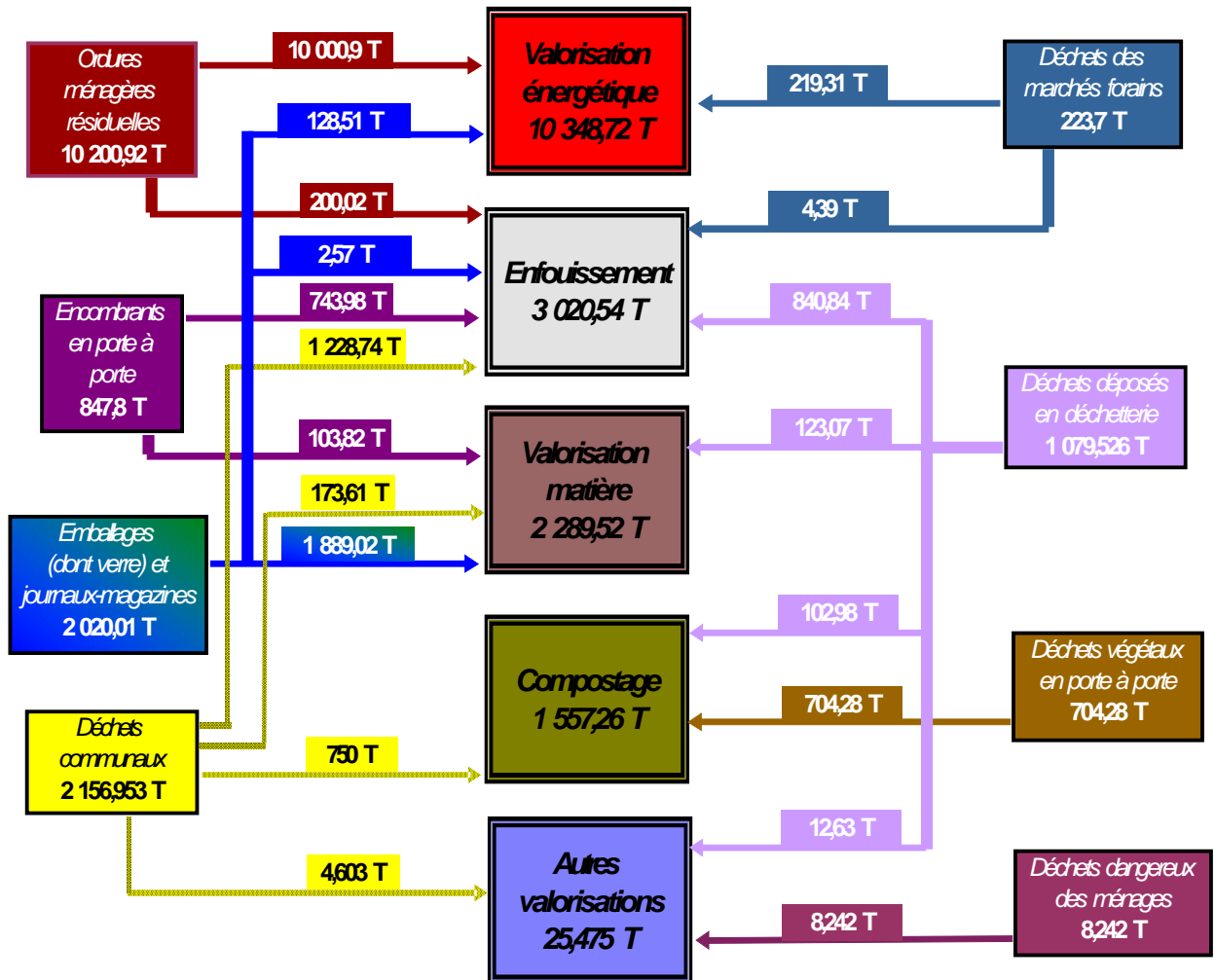
Tous les Pisciacais ont la possibilité d'apporter leurs déchets à la Déchetterie AZALYS à Carrières sous Poissy. L'accès est **gratuit pour les particuliers** et **payant** en fonction du poids **pour les artisans et commerçants**. Il s'agit d'une structure intercommunale qui accueille également les particuliers et artisans/commerçants d'Andrésy, de Carrières sous Poissy, de Médan, du Mesnil-le-Roi, de Verneuil et Vernouillet.

<b>Gestion de la déchetterie</b>	Intercommunale				
<b>Nombre d'habitants desservis</b>	95 370 habitants				
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	SIDRU				
<b>Mode d'exploitation</b>	Prestataire : Novergie - Suez				
<b>Nombre de jours d'ouverture</b>	4 jours et ½ par semaine				
<b>Nombre annuel de visites</b>	Intercommunalité	18 398	Poissy	5 715	
<b>Accueil des déchets dangereux des ménages</b>	oui				
<b>Accès aux professionnels</b>	oui				
Flux de déchets acceptés	Mode de valorisation	Unité de valorisation	Prestataire	Tonnage	
				Inter-communalité	Poissy <sup>1</sup>
<i>gravats</i>	Installation de stockage	CSDU II - Brueil en Vexin (78) + Centre de déblais de Guerville	SITA	1 318	425,87
<i>tout venant</i>	Recyclage + Installation de stockage	Centres de tri et de transfert de Porcheville et de Gennevilliers	SITA	1 463,51	472,88
<i>déchets végétaux</i>	Compostage	Végéterie + CSDU II - Arnouville-lès-Mantes	SEV Montesson + SITA	318,72	102,98
<i>cartons</i>	Recyclage	Centre de tri et de transfert de Porcheville	SITA	51,84	16,75
<i>ferrailles</i>	Recyclage	Récupérateur de métaux à Limay	Guy Dauphin Environnement	84,80	27,40
<i>déchets ménagers spéciaux</i>	Recyclage + Élimination	Unités de traitement et de valorisation à Gennevilliers et Givors + Unité de traitement de Sarcelles	Labo-Services + SRRHU + VALDELEC	39,1	12,63
<i>déchets d'équipements électriques et électroniques</i>	Recyclage	Unité de tri et de valorisation	Ecologic	57,1	18,45
<i>vêtements</i>	Réutilisation	Centre de regroupement à Chanteloup-les-Vignes	Le Relais	7,93	2,56
<b>TOTAL</b>				<b>3 341</b>	<b>1 079,53</b>

<sup>1</sup>estimation du poids de déchets déposés par les Pisciacais, par type de déchets

## II.1.5 Flux de déchets collectés dans le cadre du service public

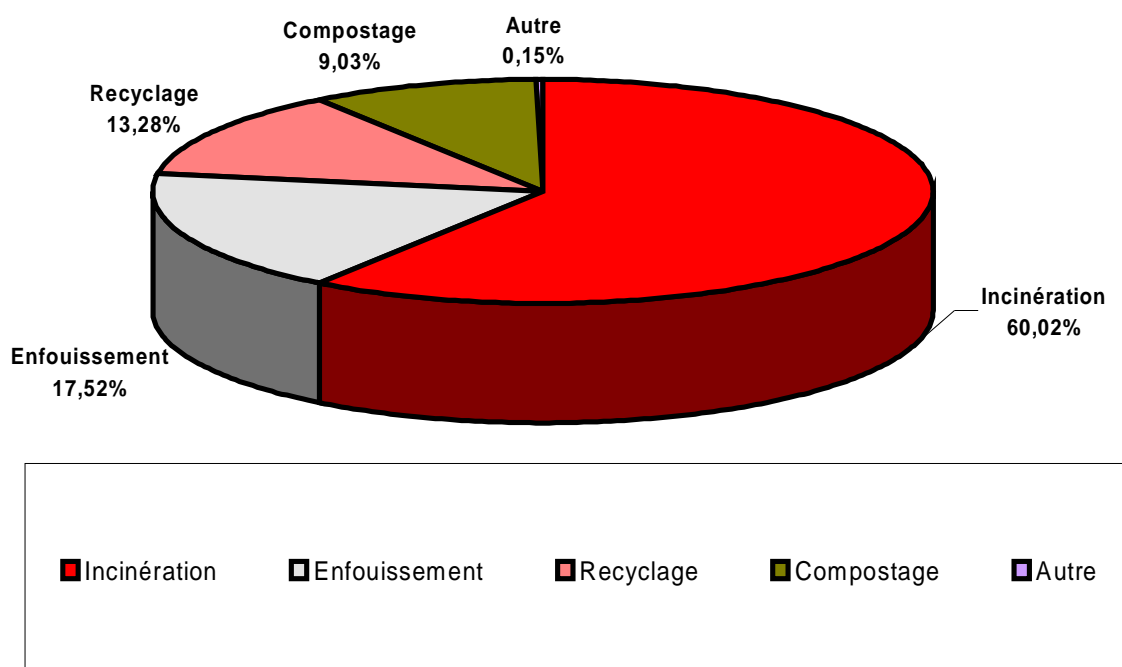
Les flux de déchets produits par la Ville de Poissy peuvent se schématiser de la façon suivante :



Une même catégorie de déchets peut présenter des natures différentes et donc être orientée vers le mode de traitement le mieux adapté. Il en ressort que plus des deux tiers des déchets produits à Poissy partent en valorisation énergétique. En masse de déchets, le second mode de traitement est l'enfouissement qui concerne les déchets inertes (gravats) et les déchets encombrants non valorisables. Enfin, le reste des déchets est orienté vers des filières de valorisation matière (recyclage, compostage et régénération).

## II.1.6 Modes de traitement des déchets collectés dans le cadre du service public et valorisations réalisées

Les modes de traitement se répartissent de la façon suivante :



La valorisation énergétique par incinération permet la production d'électricité à l'aide de turbo alternateurs. Cette électricité est ensuite revendue à EDF. Au regard du rendement énergétique de l'unité de valorisation AZALYS, on peut estimer que l'incinération des déchets envoyés par la Ville de Poissy en 2008 a permis d'approvisionner en électricité près de 1 787 foyers pendant une année.

Le recyclage des déchets au centre CYRENE à Triel-sur-Seine (GENERIS) permet de recréer de la matière première à partir des emballages : verre, papier, carton, plastique, aluminium, acier. Cette nouvelle matière première permettra de fabriquer les mêmes emballages ou des produits totalement différents. Par exemple, le plastique peut devenir de la laine polaire pour l'industrie vestimentaire.

Les déchets végétaux sont traités à la végéterie communale de Poissy. Ils sont transformés en terreau réutilisé pour l'entretien des espaces verts de la Ville. Régulièrement, des distributions gratuites aux administrés sont également organisées au cours de l'année.

Une évolution de cette répartition des déchets dans les différents modes de traitement a pu être constatée en 2008. Un tri plus poussé des déchets encombrants, grâce à un centre de tri dédié vers lequel ils sont désormais orientés, permet de réduire sensiblement la part envoyée en enfouissement et favorise une valorisation matière plus importante.

## II.1.7 Performances de tri des emballages et des journaux-magazines collectés dans le cadre du service public

Le centre de tri récupère les déchets recyclables collectés en mélange. Pour déterminer les tonnages envoyés vers les filières et issus du tri des Pisciacais, le centre de tri réalise des échantillonnages, également appelés « caractérisations ». En 2008, les tonnages de déchets triés par famille et expédiés vers les filières de recyclage se répartissent de la façon suivante :

<i>Types d'emballages et journaux magazines expédiés aux filières de recyclage</i>	<i>Repreneurs</i>	<i>Tonnages 2008</i>	<i>Kg/habitant Données Poissy 2008</i>	<i>Kg/habitant Données France 2006</i>
<b>Aluminium</b>	Cornec SA Valom	1,49	0,041	0,06 (AV) à 0,08 (PàP)
<b>Acier</b>	SITA IdF	20,822	0,57	1 (AV) à 1,7 (PàP)
<b>Papier / Carton (emballages recyclables et briques alimentaires)</b>	SITA IdF	176,32	4,87	5,6 (AV) à 8,2 (PàP)
<b>Bouteilles et flacons en plastique</b>	PAPREC Plastique	99,86	2,76	3,1 (AV) à 4,3 (PàP)
<b>Verre</b>	Saint-Gobain Emballages	791,4	21,84	31 (AV) à 33 (PàP)
<b>Journaux magazines</b>	UPM Kymmene France	647,04	17,86	21 (AV) à 23 (PàP)
<b>Gros de magasin</b>	SITA IdF	45,75	1,26	-
<b>Total</b>		1782,682	49,20	71 (mixte AV et PàP)

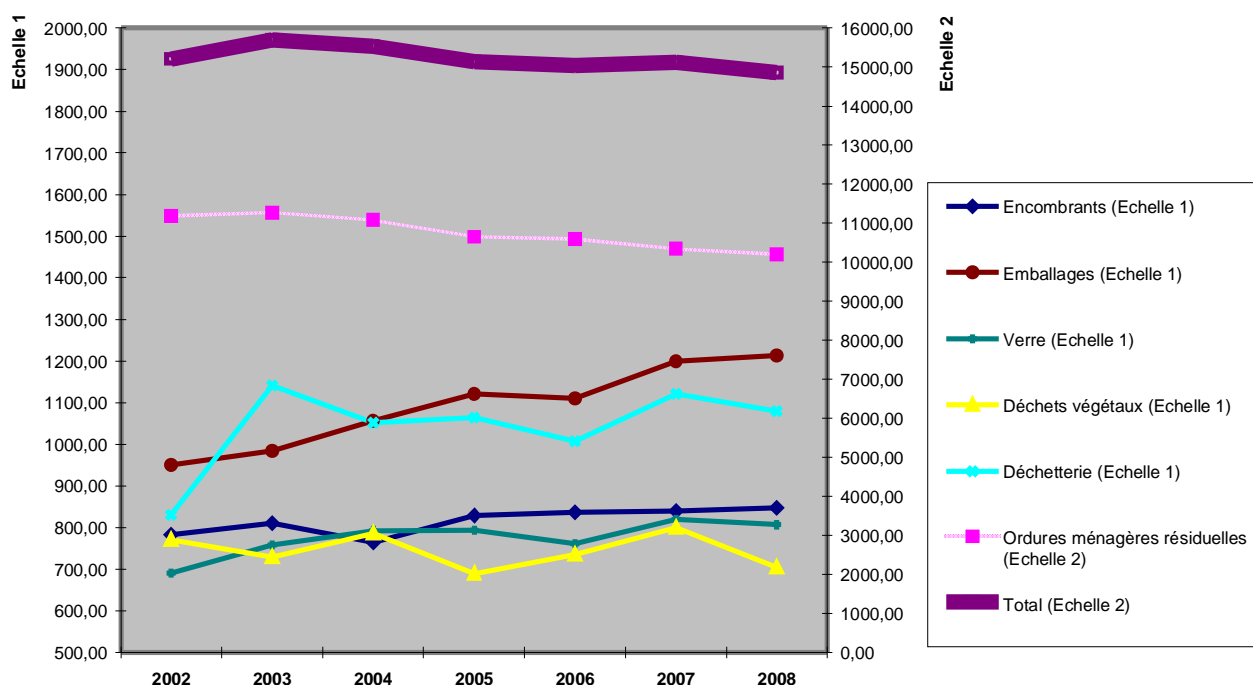
On notera que pour l'année 2008, le taux de refus (part de déchets non recyclables déposés dans les bacs de tri) était de 10,80% à Poissy. Des efforts restent encore à faire pour réduire ce taux.



## II.1.8 Évolution des tonnages de déchets collectés dans le cadre du service public

En 2008, la production totale de déchets à Poissy est en baisse. De même, le tonnage d'ordures ménagères résiduelles, destinées à la valorisation énergétique par incinération, poursuit sa baisse. Parallèlement, les tonnages des déchets orientés vers des filières de valorisation matière progressent sensiblement pour les emballages mais stagnent pour le verre. Les baisses de tonnage des déchets végétaux (variation très saisonnière) et des apports en déchetterie expliquent la baisse globale de la production de déchets des ménages à Poissy entre 2007 et 2008 (-1,81%).

**Evolution des tonnages de déchets des ménages collectés à Poissy**



## II.1.9 Éléments marquants de l'année 2008

Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés n'a pas connue de modification significative durant l'année 2008.

Tout au long de l'année, le service de gestion des déchets a poursuivi l'étude d'optimisation des collectes, initiée en 2006. Elle permettra d'identifier des leviers d'actions pour améliorer le service tout en maîtrisant ou réduisant les coûts.

## II.2 Les Indicateurs Financiers de la collecte des déchets

### II.2.1 Les prestations rémunérées à des entreprises sous contrat en 2008

Les opérateurs sous contrat avec la Ville de Poissy travaillent pour la collecte et le traitement des déchets des ménages mais aussi des services techniques.

#### II.2.1.1 Les opérateurs de la collecte et du traitement des déchets provenant des ménages

Les opérateurs chargés de la collecte et du traitement des déchets ménagers sont affiliés à trois grands opérateurs du secteur dont VEOLIA Environnement et SUEZ.

Nom de l'opérateur	Groupe affilié	Prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Coût prestation €TTC	Évolution 2006 2007/2008
<b>Collecte</b>						
VEOLIA-PROPRETE	VEOLIA Environnement	Ø ordures ménagères	Marché public de 5 ans	01/10/2010	715 737,85	+2,56%
VEOLIA-PROPRETE		Ø encombrants	Marché public de 5 ans	01/10/2010	53 799,73	+3,05%
VEOLIA-PROPRETE		Ø emballages-journaux/magazines - verre en porte-à-porte	Marché public de 5 ans	01/10/2010	285 825,35	+3,05%
VEOLIA-PROPRETE		Ø journaux/magazines - verre en apport volontaire	Marché public de 5 ans	01/10/2010	4 866,72	+1,45%
VEOLIA-PROPRETE		Ø déchets végétaux en porte-à-porte	Marché public de 5 ans	01/10/2010	37 850,87	-39,91%
VEOLIA-PROPRETE		Ø sortie et rentrée des bacs	Marché public de 5 ans	01/10/2010	144 686,92	+3,05%
VEOLIA-PROPRETE		Ø maintenance des bacs	Marché public de 5 ans	01/10/2010	70 511,98	+3,05%
SITA Ile-de-France		SUEZ	Ø DASRI	Marché public d'1 ans	Tacite	191,36
TRIADIS	SECHE Environnement	Ø déchets ménagers spéciaux	Marché public de 5 ans	01/10/2010	4 686,48	-0,1%8
PLASTIC OMNIUM	-	Ø fourniture de conteneurs	Marché public sur 3 ans	07/12/2010	35 214,43	-3,45%
TAPIERO	-	Ø fourniture de sacs pour déchets verts	Marché public sur 3 ans	07/02/2011	34 717,5	+63,97%
TERRA NOVA	-	Ø suivi des bennes par GPS	Bon de commande	-	4 784,00	-324%
<b>TOTAL</b>					<b>1 392 873,19</b>	<b>+0,8%</b>
<b>Traitement</b>						
SIDRU - AZALYS	SUEZ	Ø ordures ménagères	Délégation compétence	-	908 847,39	+1,31%
SIDRU - GENERIS	VEOLIA Environnement	Ø encombrants	Délégation compétence	-	70 289,63	+3,74%
SIDRU - GENERIS		Ø emballages-journaux-magazine-verre en porte-à-porte	Délégation compétence	-	237 770,63	+4,24%
SIDRU - GENERIS		Ø journaux/magazines - verre en apport volontaire	Délégation compétence	-		
SRRHU			Ø huiles + bidons souillés	Bon de commande	-	4 296,04
SITA Ile-de-France	SUEZ	Ø DASRI	Marché public d'1 ans	Tacite	752,49	+43,86%
NOVERGIE		Ø déchetterie	Délégation compétence	-	142 520,87	+10,25%
Service Espaces Verts	-	Ø déchets végétaux	Régie	-	17 365,30	+251%
LABO-SERVICES	SUEZ	Ø piles	Convention	Tacite	4 816,67	-1,7%
TRIADIS	SECHE Environnement	Ø déchets ménagers spéciaux	Marché public de 5 ans	01/10/2010	1 980,93	+8,52%
<b>TOTAL</b>					<b>1 388 639,95</b>	<b>+3,54%</b>

Les opérateurs travaillant dans le domaine des déchets sont très dépendants des coûts des matières premières et notamment des carburants. Leur progression explique en partie les augmentations de coûts observés.

Dans le cadre de collecte, des frais de communication (plaquettes, guides, etc.), d'un montant de 8 910,03 euros TTC, ainsi que des frais d'entretien des véhicules, d'un montant de 4 529,54 euros TTC, s'ajoutent.

### II.2.1.1 Les opérateurs de la collecte et du traitement des déchets ne provenant pas des ménages :

Nom de l'opérateur	Groupe affilié	Déchets ne provenant pas des ménages	Type de contrat et durée	Échéance	Coût prestation €TTC	Évolution 2007/2008
<b>Collecte</b>						
SONCINI STDS	-	Ø déchets voirie	Marché public de 5 ans	19/10/2010	44 473,77	+9,35%
VEOLIA-PROPRETE	VEOLIA Environnement	Ø déchets issus des marchés	Marché public de 5 ans	01/10/2010	107 484,98	+3,05%
<b>TOTAL</b>					<b>151 958,75</b>	<b>+4,82%</b>
<b>Traitement</b>						
SIDRU - GENERIS	VEOLIA Environnement	Ø déchets voirie	Délégation compétence	-	116 240,46	+18,67%
LABO-SERVICES	SUEZ	Ø déchets spéciaux du Centre Technique Municipal	Convention	-	17 620,44	+11,53%
SIDRU - AZALYS		Ø déchets issus des marchés	Délégation compétence	-	20 060,30	+12,11%
<b>TOTAL</b>					<b>153 921,2</b>	<b>+16,93%</b>

Le tri des déchets produits par les services de la Ville a progressé ainsi que le coût des carburants, ce qui se traduit par une forte progression des coûts de collecte.

### II.2.2 Les indicateurs économiques concernant les déchets des ménages en 2008

	€TTC	€/hab
Charges liées à la collecte (coût complet)	1 406 312,76	38,82
Charges liées au traitement (notamment versement au SIDRU)	1 388 639,95	38,33
Recettes industrielles (redevance « Déchets Industriels et Commerciaux » + vente matériaux)	303 787,50	8,38
Soutiens d'Eco-Emballages	162 953,43	4,50
Subventions liées aux investissements et au fonctionnement	9 795,76	0,27
<b>Coût total du service public de gestion des déchets à la charge de la collectivité</b>	<b>2 318 416,02</b>	<b>64</b>
Nombre d'habitants desservis =	<b>36 230</b>	

Mode de financement	€TTC	€/hab
Contribution des usagers via la TEOM <sup>1</sup>	2 354 811,55	65
Excédant	36 395,53	1

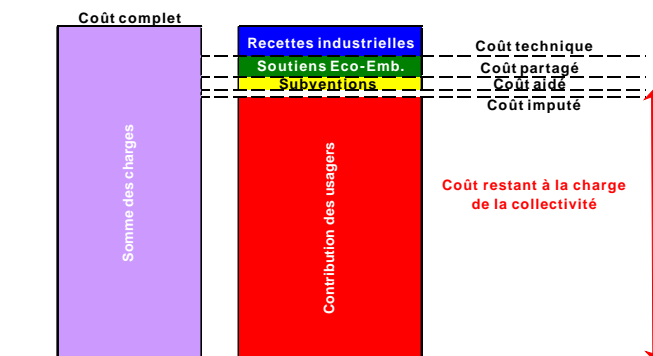
<sup>1</sup>Montant total de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui était attendu pour l'année 2008.

Exceptionnellement en 2008, la contribution prévue des usagers est légèrement supérieure au coût du service. Cette contribution est estimée l'année n-1 pour l'année n en fonction de prévisions nationales sur, notamment, l'évolution de l'inflation et de la population. Un écart peut donc exister entre les données théoriques et la réalité constatée. De plus, le coût total du service présenté ici n'intègre pas les coûts de fonctionnement internes (personnels et matériels), contrairement au montant de la TEOM qui prend en compte ces dépenses. On notera que ces dernières années la contribution des usagers était légèrement inférieure au coût réel du service et donc compensée par le budget général.

Dans les charges liées au traitement sont intégrés les frais de fonctionnement de la déchetterie. Pour ce qui concerne les recettes industrielles, sont pris en compte les redevances spéciales versées par les

commerçants pour la collecte et le traitement de leurs déchets, ainsi que le reversement par les industriels du recyclage du montant des rachats des emballages recyclables triés par les Pisciacais. A noter enfin le versement de subventions d'investissement par la Région Ile-de-France, pour l'achat des conteneurs à déchets.

Ces charges peuvent être schématisées de la façon suivante :



Le coût complet du service de gestion des déchets correspond au coût total de collecte et au coût total de traitement des déchets soit pour Poissy en 2008 : **2 794 952,71 euros TTC**.

Le coût technique représente le coût complet moins les recettes industrielles soit, pour Poissy en 2008 : **2 491 165,21 euros TTC**.

Le coût partagé correspond au coût technique moins les soutiens de l'éco-organisme Eco-Emballages soit en 2008 : **2 328 211,78 euros TTC**.

Le coût aidé représente le coût partagé, les subventions d'investissement et de fonctionnement en moins soit pour 2008 : **2 318 416,02 euros TTC**.

Enfin, le coût imputé correspond à l'ensemble des contributions perçues pour financer le service soit : **2 354 811,55 euros TTC**.



## 3<sup>ème</sup> partie : Mesures et prévention

En 2008, la Ville de Poissy s'est engagé dans des opérations destinées à améliorer la gestion de ses déchets et pour en réduire leur production.

### III.1 Prévenir les effets préjudiciables à la santé et à l'environnement

Une étude d'optimisation de la gestion des déchets a été engagée en début d'année 2007 et s'est poursuivie en 2008. Elle permettra d'analyser l'organisation du service pour dégager des champs d'amélioration pour soit réduire ses coûts à service constant, soit améliorer le service à coût constant.

### III.2 Prévenir la production des déchets

En novembre 2008, la Ville de Poissy a participé à la campagne nationale de sensibilisation à la réduction des déchets par la tenue de stands d'information sur la place de la République et la place Racine.

En fin d'année 2008, un projet de mise en place du compostage individuel a été élaboré et soumis aux subventionneurs (Conseil Régional d'Île-de-France, ADEME Île-de-France). Ce projet sera mis en œuvre dans le courant de l'année 2009.

### III.3 Satisfaction des administrés

En 2008, le service environnement a reçu de nombreux appels de demandes de renseignements ou d'interventions dont notamment :

- 284 demandes de réparations de bacs
- 29 courriers de réponse suite à une plainte



## 4<sup>ème</sup> partie : Tableau de bord de synthèse 2008

### Caractéristiques de la collectivité :

Nom de la collectivité :	Ville de Poissy
Compétence :	Collecte
Syndicat de traitement :	SIDRU
Taux d'habitat vertical :	82%
Population desservie	36 230 (INSEE 06)

### Indicateurs techniques sur les opérations de collecte :

Mode principal de gestion du service de collecte	Prestations	Evolution n/n-1	Références IdF 2006
Fréquence moyenne des collectes par semaine	3,98		
Tonnage total de déchets collectés (ménages + Ville)	<b>17 241,52 T</b>	<b>-0,15%</b>	<b>-</b>
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	<b>82,48%</b>	<b>+0,44%</b>	<b>76%</b>
Ratio par habitant du total des déchets collectés (ménages + Ville)	<b>475,89 kg/hab</b>	<b>-0,51%</b>	<b>488<sup>1</sup> kg/hab</b>
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées	<b>281,56 kg/hab</b>	<b>-1,75%</b>	<b>337 kg/hab</b>
Ratio par habitant des biodéchets collectés	<b>19,44 kg/hab</b>	<b>-13,94%</b>	<b>17 kg/hab</b>
Ratio par habitant des emballages, verre et journaux-mag. collectés	<b>55,76 kg/hab</b>	<b>-0,25%</b>	<b>54 kg/hab</b>
Taux de refus en centre de tri	<b>10,8%</b>	<b>-42,31%</b>	<b>26%</b>
Nombre d'habitants desservis par la déchetterie	<b>95 370 hab</b>	<b>+14,49%</b>	<b>73 760 hab</b>
Ratio par habitant des déchets apportés en déchetterie	<b>29,80 kg/hab</b>	<b>-4,16%</b>	<b>51 kg/hab</b>
Part des déchets en déchetterie dirigés vers une filière de valorisation	<b>22,11%</b>	<b>-29,22%</b>	<b>26%</b>
Mode principal de traitement des déchets ménagers	<b>Incinération</b>		<b>Incinération</b>

(1) ne tient compte que des déchets des ménages

### Indicateurs financiers :

	en K€	en €/hab
Coût du service public à la charge de la collectivité (coût aidé TTC)	<b>2 318 416,02</b>	<b>64</b>
Contribution des usagers (TEOM)	<b>2 354 811,55</b>	<b>65</b>

